

Contrôle de cohérence

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

3 tests recomposés, levier 3,12x, marges · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. Société de services aux financements, syndicat, emprunteur, prêteurs, tranches, montants, clauses et personnes inventés. **Aucune écriture n'est faite dans un système réel. Cette pièce est le calcul recomposé** : elle refait le test depuis la clause, elle ne remplace pas le certificat de l'emprunteur, qui reste la pièce officielle du syndicat.

Statut recomposé — compliant — priorité P4 — fait retenu « trois tranches contrôlées »

Le statut vient de la règle **R10** du moteur : test complet et satisfait. La priorité descendrait d'un rang si la marge relative passait sous le seuil de vigilance de **0,10** ; la plus serrée est à **0,168**, d'où **P4** et non P3.

Le calcul, terme à terme, refaisable à la main

Terme	Valeur	Source	Date
Dette financière brute	104,9 M€	États consolidés déposés	30/06/2026

Terme	Valeur	Source	Date
Trésorerie et équivalents retenus	8,2 M€	États consolidés déposés	30/06/2026
Dettes nettes	96,7 M€	Calcul, clause 1.1	30/06/2026
EBITDA comptable 12 mois glissants	29,8 M€	États consolidés déposés	30/06/2026
Ajustements autorisés par le plafond de la clause 1.1	+1,2 M€	Annexe de calcul de l'emprunteur	12/08/2026
EBITDA contractuel	31,0 M€	Calcul, clause 1.1	30/06/2026
Levier	3,1194x , arrondi à 3,12x	Clause 22.1, arrondi à deux décimales	30/06/2026

L'ajustement exclu, et pourquoi il l'est

Un ajustement complémentaire de **1,2 M€** au titre de coûts de réorganisation a été demandé par l'emprunteur. **Il est exclu du calcul et affiché comme exclu** : le plafond d'ajustements de la clause 1.1 est déjà consommé par les 1,2 M€ retenus ci-dessus. Retenu, il aurait porté l'EBITDA contractuel à 32,2 M€ et le levier à **3,00x**. **Le chiffre restitué est celui du contrat, pas celui qui arrange**, et l'écart est écrit pour que chaque prêteur le voie.

Les trois tests, tranche par tranche

Tranche	Encours	Seuil contractuel	Valeur calculée	Marge	Marge relative
Tranche A — amortissable	45,0 M€	3,75x maximum	3,12x	0,63x	16,8 %
Tranche B — in fine	30,0 M€	3,75x maximum	3,12x	0,63x	16,8 %

Tranche	Encours	Seuil contractuel	Valeur calculée	Marge	Marge relative
Ligne revolving — test à ressort	15,0 M€, tirée à 7,05 M€ soit 47 %	3,90x maximum au-delà de 40 % tirés	3,12x	0,78x	20,0 %

Le test que le certificat n'a pas porté

Le certificat de l'emprunteur couvre les tranches A et B. Le test à ressort de la ligne revolving a été recomposé depuis le **registre de tirage tenu par l'agence** : 7,05 M€ tirés sur 15 M€ au 30/06, soit 47 %, au-delà du seuil de déclenchement de 40 % posé par la clause 22.4. **C'est une matière que le prestataire détient et que l'emprunteur n'a pas fournie** — et c'est précisément pour cela qu'elle se remonte au syndicat plutôt qu'elle ne se corrige en silence.

Le chiffre qui ne flatte pas l'agent, et ce qu'il en fait

Mesure	Résultat	Cause identifiée	Correction écrite
Test à blanc sur les 41 tranches administrées	4 tests rendus indéterminés — 9,7 %	Version de définition introuvable : 4 avenants déposés en image, sans texte	Les 4 avenants sont listés avec leur date et leur syndicat ; la version texte est à réclamer une fois pour toutes
Effet sur les trois derniers arrêts	Les 4 seraient tombés à 0	La donnée existe, elle n'est pas lisible	Demande rédigée, à adresser sous signature du responsable des mandats

Décision attendue — Aucune du prestataire — la matière est restituée au syndicat ; l'appréciation du chiffre appartient à chacun des 9 prêteurs

Écritures externes — 0 — calcul rendu, rien n'est parti

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.